

# SYNDICAT MIXTE DU SCOT DES TROIS VALLEES

## COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL

### DU MERCREDI 30 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le trente mars, à dix-neuf heures, le comité syndical s'est réuni en séance ordinaire et publique, à la Mairie de Marcellaz en Faucigny, sous la présidence de Monsieur Bruno FOREL, Président.

Date de convocation : le 20 février 2015

Nombre de délégués en exercice : 19

Nombre de délégués présents : 21

Nombre de délégués donnant pouvoir : 0

Nombre de délégués votants : 19

**Présents :** Mesdames/Messieurs Fabienne SCHERRER, Patrick CHARDON, Gilles SAUTHIER, Marielle DURET, Jacqueline JACQUET, Laurent DETRAZ, Denis MOUCHET, Rolland PINGET, Bernard CHATEL, Bruno FOREL, Jean PELLISSON, Bernard CHAPUIS, Chantal BEL, Marie-Laure DOMINGUES, Daniel TOLETTI, Isabelle LEGRIS, Eric ZADJIAN, Laurette CHENEVAL, Pascal POCHAT-BARON

**Absents excusés :** Christine CHAFFARD

**Suppléants surnuméraires :** Alain PERNOLLET, Luc NICOLAS

Madame Fabienne SCHERRER est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 17 septembre 2014

Le procès-verbal du comité du 17 septembre dernier est adopté à l'unanimité.

Compte Administratif et Compte de Gestion 2014

B. Forel présente le compte administratif 2014. Il précise que celui-ci concorde en tout point avec le compte de gestion.

Le résultat de l'année s'établit comme suit :

#### Résultats 2014 – Fonctionnement

Fonctionnement	
Résultat 2013 reporté en 2014 (R002)	47 353.76 €
Résultat 2014 Recettes	93 772.24 €
Résultat 2014 Dépenses	68 999.57 €
Total 2014	24 772.67 €
Total avec reprise du résultat 2013	72 126.43 €

#### Résultats 2014 – Investissement

Investissement

<b>Résultat 2013 (R001)</b>	36 293.29 €
<b>Recettes 2014</b>	138 120.34 €
<b>Dépenses 2014</b>	74 394.41 €
<b>Total 2014</b>	63 725.93 €
<b>Total avec reprise du résultat 2013</b>	100 019.22 €

P. POCHAT BARON s'inquiète de la prise en compte de l'amortissement dans le compte administratif 2014. Il est précisé que les montants sont corrects.

Le président étant sorti, après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité de ses membres ,

APPROUVE le compte administratif 2014.

### Affectation du résultat 2014 sur le budget primitif 2015

Suite à la clôture du budget 2014, il est possible de déterminer l'affectation des résultats de l'année écoulée.

#### Résultats 2014 – Fonctionnement

<b>Fonctionnement</b>	
<b>Résultat 2013 reporté en 2014 (R002)</b>	47 353.76 €
<b>Résultat 2014 Recettes</b>	93 772.24 € €
<b>Résultat 2014 Dépenses</b>	68 999.57 €
<b>Total 2014</b>	24 772.67 €
<b>Total avec reprise du résultat 2013</b>	72 126.43 €

#### Résultats 2014 – Investissement

<b>Investissement</b>	
<b>Résultat 2013 (R001)</b>	36 293.29 €
<b>Recettes 2014</b>	138 120.34 €
<b>Dépenses 2014</b>	74 394.41 €
<b>Total 2014</b>	63 725.93 €
<b>Total avec reprise du résultat 2013</b>	100 019.22 €

#### **Restes à réaliser 2014 sur 2015**

<b>Restes à réaliser 2014 sur 2015</b>	
<b>Dépenses</b>	0
<b>Recettes</b>	0
<b>Total</b>	0

<b>Affectation investissement 2015</b>	
<b>Restes à réaliser</b>	0
<b>Excédent reporté (R001)</b>	100 019.22 €
<b>Affectation en R1068</b>	0

<b>Affectation fonctionnement 2015</b>	
<b>Résultat 2014</b>	72 126.43 €
<b>Affectation au R1068</b>	0
<b>Affectation au R002</b>	72 126.43 €

Il est demandé au comité syndical :

- D'affecter les résultats du Syndicat Mixte sur le budget 2015 de la manière ci-dessus énoncée

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise, à l'unanimité de ses membres, l'affectation des résultats 2014 sur le budget 2015 du Syndicat Mixte.

## Budget primitif 2015

B. Forel présente le projet de budget 2015 qui s'établit comme suit :

<b>Fonctionnement</b>	
<b>Dépenses</b>	
Charges à caractère général	11 500 €
Charges de personnel	38 000 €
Autres charges de gestion courante	22 500 €
Dépenses imprévues	13 000 €
Opérations d'ordre	3 200 €
Virement à la section d'investissement	0 €
<b>Total</b>	<b>88 200 €</b>

<b>Fonctionnement</b>	
<b>Recettes</b>	
Résultat reporté	72 126.43 €
Dotations/Subventions	16 073.57 €
<b>Total</b>	<b>88 200 €</b>

<b>Investissement</b>	
<b>Dépenses</b>	
Déficit reporté	0 €
Dépenses imprévues	1 000 €
Immobilisations incorporelles	174 856.07 €
Immobilisations corporelles	2 000 €
<b>Total</b>	<b>177 856.07 €</b>

<b>Investissement</b>	
<b>Recettes</b>	
Résultat d'investissement reporté	100 019.22 €
Dotations, fonds divers, réserves	0 €
Virement de la section de fonctionnement	0 €
Subventions d'investissement reçues	74 636.85 €
Opérations d'ordre	3 200 €
<b>Total</b>	<b>177 856.07 €</b>

Sur une remarque de Bernard CHAPUIS, il est proposé de réduire les dépenses imprévues à 5 000 € et d'allouer une somme de 8 000 € aux transports collectifs (article 6247).

Moyennant la modification proposée, après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité de ses membres,

APPROUVE le budget primitif 2015.

## Questions diverses

B. Forel rappelle le travail en cours sur le diagnostic avec le bureau d'études.

Il informe le comité qu'un jury de recrutement aura lieu le 3 avril à partir de 13h30 pour sélectionner notre nouveau chargé de mission.

La séance est levée à 19h45.